

Les delits suivans ont aussi été prouvés par la conviction des coupables. Etienne Lapuchin, qui n'aspiroit qu'à un changement en faveur de la Princesse Anne, tint sur nôtre sujet les discours les plus injolens, & fit assez connoître par sa conduite, qu'il avoit aussi peu de respect pour nôtre personne, qu'il rémoignoit peu d'égard pour nôtre Sénat, nos Ministres & nos Officiers, dont il parloit dans les termes les plus indécent, afin de parvenir à son but, qui étoit de procurer le retour des Comtes d'Osterman, de Munnich, de Goloskin & de Lôwenwolde, ainsi que de leurs complices, dans l'espérance de voir effectuer d'autant plutôt le rétablissement de la Princesse Anne & de son fils. Il en concerta les moyens avec le Marquis de Botta dans les fréquens entretiens qu'ils eurent ensemble, & ce fut aussi par les suggestions de ce Ministre, que Lapuchin le fils répandit de son côté, toutes sortes de discours séditieux. Nathalie, femme d'Etienne Lapuchin, a trempé dans toute cette affaire, & se chargeoit ordinairement de rapporter à son mari, ce qu'elle apprenoit du Marquis de Botta. Quoique la qualité de Dame d'honneur dont elle étoit revêtuë auprès de Nous, l'obligeât de demeurer à nôtre Cour, elle s'en absentoit de son propre mouvement pendant un tems considérable, à dessein de n'y reparoître que quand le changement en question seroit arrivé. Le Knées Jean Putatin, ci devant Capitaine de nos Gardes, lequel étoit déjà suspect lors de l'affaire de la Princesse Anne, a aussi été complice de ce dernier projet, de même que la nommée Sophie, femme du Chambellan de Lilienfeldt, qui avoit été Demoiselle d'honneur de cette Princesse. Alexandre Sybin, Commissaire des guerres dans le département de la Flotte, s'est rendu coupable des mêmes iniquités, pour ne les avoir point révélées, quoiqu'il en eut connoissance,